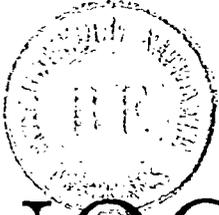


A. M. D. G.



—
LES

NOCES D'OR

DE

M. L'ABBÉ GENTY

Chanoine honoraire, premier Vicaire de la Basilique

CÉLÉBRÉES A SAINT-QUENTIN

LE SAMEDI 13 JUIN 1885

~~~~~  
PRIX : 50 CENTIMES

AU PROFIT DE LA CHAPELLE DE SAINT ÉLOI

~~~~~  
SAINT-QUENTIN

IMPRIMERIE DE J. MOUREAU ET FILS

—
1885



1100

1100

1100

1100

1100

1100

1100

1100

1100

1100

1100

1100

1100

1100

1100

MONSIEUR L'ABBÉ FÉLIX-MARIE-ÉLOI GENTY,
CHANOINE HONORAIRE.

NÉ A LAMBALLE (CÔTES-DU-NORD) LE 13 FÉ-
VRIER 1799 ;
FAIT SES PREMIÈRES ÉTUDES AU COLLÈGE DE SAINT-
BRIEUC ;
ENGAGÉ VOLONTAIRE DANS LE 4^e LÉGER EN 1819 ;
FAIT LA CAMPAGNE D'ESPAGNE EN 1823, COMME
SOUS-OFFICIER ET ASSISTE A LA PRISE DU FORT
LORCA ;
NOMMÉ LIEUTENANT, LE 1^{er} OCTOBRE 1830 :
PREND PART A LA PREMIÈRE EXPÉDITION DE BEL-
GIQUE, CONTRE LES HOLLANDAIS, EN 1831 ;
PROPOSÉ POUR LE GRADE DE CAPITAINE EN 1832 ;
DONNE SA DÉMISSION POUR ENTRER AU GRAND SÉMI-
NAIRE DE SOISSONS, 1832 ;
ORDONNÉ PRÊTRE LE 13 JUIN 1835 ;
NOMMÉ VICAIRE A SAINT-QUENTIN LA MÊME ANNÉE ;
CHANOINE HONORAIRE LE 24 AOUT 1852 ;
AUMÔNIER DE LA CHARITÉ, EN 1865 ;
DÉCORÉ DE LA LÉGION D'HONNEUR 1^{er} AOUT 1868.



A LA BASILIQUE

C'est le samedi, 13 juin 1885, que M. l'abbé Genty avait le bonheur d'accomplir sa cinquantième année de prêtrise.

Cinquante ans de sacerdoce dans une même paroisse, c'est là un fait bien rare dans les fastes du clergé, où la vieillesse n'est pourtant point chose inconnue. Aussi les nombreux amis de M. Genty, dont le nom seul éveille aussitôt l'idée de bonté, de charité, d'abnégation, appelaient de tous leurs

vœux ce grand anniversaire. Seul, ce prêtre modeste dont la devise a toujours été cette parole si connue de l'imitation : « *Ama nesciri et pro nihilo reputari* » refusait ces honneurs qui lui étaient dus cependant à tant de titres. Depuis cinquante ans, en effet, que Dieu l'a envoyé dans notre cité, que de misères secourues, que de tristesses consolées par ce cœur d'apôtre, dont le dévouement ne connaît pas de bornes ! Il n'a rien moins fallu que les instances réitérées de Sa Grandeur Mgr Thi-
baudier et de M. l'Archiprêtre, pour triompher de son humilité. Il consentit enfin, mais à la condition expresse que la fête garderait un caractère de simplicité en rapport avec ses goûts.

On le lui promit, et le dimanche, 31 mai, jour de la fête de la Sainte-Trinité, M. l'Archiprêtre, après avoir parlé au prône de la messe paroissiale des solennités qui devaient se succéder, dans la basilique, pendant la première quinzaine du mois de juin : neuvaine du Sacré-Cœur, première communion, confirmation, annonça aussi le jubilé sacerdotal de M. Genty.

Quelle voix plus autorisée et mieux informée que la sienne, aurait pu s'élever pour redire les vertus cachées et les mérites de ce serviteur de Dieu que la Providence associe à ses œuvres grandioses, et qui, depuis tant d'années, partage avec lui les fatigues et les consolations du saint ministère. Nos lecteurs nous sau-

ront gré de reproduire ici, aussi exactement que possible, les paroles de M. l'Archiprêtre :

« Maintenant, Mes Frères, je vais vous faire une annonce qui vous sera tout particulièrement agréable, (bien que s'y joigne une *légère* question d'argent), c'est que bientôt nous célébrerons le jubilé sacerdotal, ou le cinquantième anniversaire de prêtrise du très estimé, très vénérable et très affectionné M. Genty. Ce cher et bon confrère, dont vous connaissez l'humilité et la modestie, ne voulait pas d'abord qu'on parlât de sa cinquantaine : « Je ne suis qu'un humble vicaire » répétait-il toujours. — Oui, assurément ; mais quel vicaire ! — Nous avons beau le prier,

le presser ; Mgr l'Évêque de Soissons daignait même unir ses instances aux nôtres ; le vénérable et trop modeste confrère se montrait inflexible. Il est *Breton*, c'est-à-dire, homme de volonté énergique et persévérante. Pourtant il a fini par se souvenir que sa résidence de cinquante années au milieu de nous lui donne le droit de se plier aux usages des *Picards*, usages consacrés par le proverbe ; et il s'est *ravisé*. Mais il n'a consenti à faire son jubilé sacerdotal qu'à la condition expresse qu'il ne serait adressé aucune invitation, ni à Saint-Quentin, ni au dehors, et que la cérémonie se bornerait à une messe basse dite par lui, pendant laquelle des chants liturgiques seraient

exécutés. Nous avons dû, bien qu'à regret, accepter ces conditions.

Donc, Mes Frères, le samedi, 13 juin, à onze heures du matin, M. l'abbé Genty dira la messe de cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, au maître autel de la basilique.

Il sera assisté par deux anciens vicaires de la paroisse ; Sa Grandeur, Mgr l'Évêque de Soissons, qui sera au milieu de nous depuis quelques jours, présidera la cérémonie, à son trône pontifical. Ce jour-là, toutes les cloches de la basilique seront mises en branle, dès six heures du matin ; elles sonneront en outre à diverses reprises, de dix heures à onze heures, pour annon-